

Compte rendu de la réunion de Conseil Municipal du vendredi 1^{er} juillet 2022 à 20h

Date de la convocation : 27 juin 2022

Présents : Florence CALMON, Hervé CHOMET, Daniel COULON, Marc FAVIER, André GAME, Bernard MALBRUNOT, Angélique MOUILLERE, Hervé PETIOT, Henri SEULLIET

Absent excusé : Mikaël MALBRUNOT

Absente excusée avec pouvoir : Christine BALANDRAT pouvoir à Daniel COULON

Secrétaire de séance : Hervé PETIOT

Centre Social La Farandole : Avenant à la convention de partenariat : Le Maire informe le Conseil Municipal que le conseil d'administration du Centre Social La Farandole en date du 29 mars 2022 a validé l'augmentation de la participation des communes à hauteur de 2 € par habitant dans le cadre de la convention de partenariat entre le Centre Social La Farandole et les communes du territoire. Après lecture de l'avenant à la convention de partenariat d'objectifs et de moyens 01/01/2019–31/12/2023 pour le Centre Social La Farandole, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents approuve les termes de cet avenant, soit l'augmentation à 2 € par habitant et autorise le Maire à le signer.

Transfert de domanialité routière : RD 990 et voies communales rue de l'Église et une portion rue du Bourbonnais : Le Maire informe le Conseil Municipal que la commission permanente du Conseil Départemental en date du 30 mai 2022 a approuvé d'une part le transfert de domanialité routière d'une portion de la RD 990 au profit de la commune et d'autre part le transfert de domanialité d'une portion des voies communales "Rue du Bourbonnais" et "Rue de l'Église" au profit du Département. Le Conseil Municipal approuve également les transferts de domanialité routière nommés ci-dessus.

Demande d'accord définitif des subventions du Conseil Départemental :

- subvention solidarité 2022 d'un montant de 5 000 €

- subvention sur le bâti pour la cantine : 7 330,79 €

Le Conseil Municipal valide tous les devis et charge le Maire à demander les subventions définitives.

Décision modificative au budget assainissement : Le Conseil Municipal autorise le transfert de 10,62 € du chapitre 11 au chapitre 68.

Congés des employés :

- Armand : du 8 août au 26 août

- Philippe : du 25 juillet au 5 août

- Michèle : du 25 juillet au 5 août

- Françoise : du 22 août au 9 septembre

Logement communal 17 rue de la Vieille Porte : Les travaux devraient être terminés autour du 14 juillet. Un jeune couple louera le logement à compter du 1^{er} août.

Une visite du logement avec les élus, artisans, anciens maires aura lieu vendredi 22 juillet à 18h, suivi d'un verre de l'amitié.

Restaurant communautaire Le Bourgogne : L'ouverture du restaurant aura lieu fin juillet, début août.

Le Maire, Hervé CHOMET

Les Conseillers

